*formulaire de DIVULGATION*

*DE CONFLITS D'intérêtS POTENTIELS*

Les participants à une activité d’éducation médicale continue (ÉMC) ou de développement professionnel continu (DPC) devraient connaître à l'avance toute affiliation ou intérêt financier qui pourrait influencer la présentation d'un conférencier, d'un animateur d'atelier ou d’une personne res­source. L'intention de la divulgation n'est pas d'empêcher un présentateur ayant un possible conflit d'intérêts de prendre la parole, mais bien de faire connaître à l'avance à l'auditoire les affiliations ou intérêts financiers possibles. Ces faits étant connus ouvertement, les participants peuvent exercer leur sens critique et porter un jugement éclairé sur le contenu de la présentation elle-même.

Par affiliation, on entend, par exemple : agir comme conseiller scientifique pour une société pharmaceutique (Advisory Board Member); par intérêts financiers, on entend, par exemple : accepter une invitation, gratification ou rémunération pour services rendus, des redevances, des fonds de recherche d’une société commerciale, détenir une participation financière dans une entreprise.

Déclaration de la personne ressource (conférencier, animateur, membre du comité scientifique ou autre)

J’ai actuellement, ou j’ai eu au cours des deux dernières années, une affiliation ou des intérêts financiers ou intérêts de tout ordre avec une société commerciale ou je reçois/prévois recevoir une rémunération ou des redevances ou des octrois de recher­che d’une société commerciale :

 non [ ]  oui [ ]

Si oui, préciser le type d'affiliation (par exemple : je suis consultant pour la compagnie XYZ, j'ai été invité récemment par la compagnie XYZ, j'ai été conférencier pour la compagnie XYZ, je reçois des subventions de recherche de la compagnie XYZ, je détiens des actions de la compagnie XYZ, etc.), le nom de la société commerciale (pharmaceutique ou autre) et la période visée par l’affiliation.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Type d'affiliation | Nom de la compagnie | Période |
|  |       |       |
|       |       |       |
|       |       |       |
|       |       |       |

*nom du répondant (caractères d’imprimerie) :*

*Titre et date de l’activité de formation :*

*Signature* *Date :*

*Pour les conférenciers :*

*J’entends faire des recommandations thérapeutiques à l’égard de médicaments qui n’ont pas encore obtenu l’approbation des organismes réglementaires (p. ex. utilisation hors indication)*

non [ ]  oui [ ]  ne s’applique pas [ ]

Vous *devez* divulguer toute utilisation hors indication pendant votre présentation.

Responsabilité de l'organisateur

L’organisateur d’une activité est responsable de faire remplir ce formulaire par chacune des personnes-ressources (conférenciers, animateurs, membres du comité scientifique ou autres). L’organisateur doit s’assurer que l’information relative aux conflits d'intérêts potentiels est communiquée aux partici­pants par une inscription dans le cahier des résumés et que la divulgation de ces conflits (ou de l’absence de tels conflits) est impérativement faite par le présentateur au début de sa présentation (divulgation verbale et visuelle avec diapositive).

Dans un souci d'équité et de transparence, l'organisateur informera les participants que :

* La personne-ressource n'a déclaré aucun conflit d'intérêts potentiel;
* La personne-ressource a déclaré un conflit d'intérêts potentiel (dans ce cas, la nature du conflit sera mentionnée conformément aux informations fournies par la personne-ressource);
* La personne-ressource n'a pas retourné le formulaire de divulgation de conflits d'intérêts potentiels.